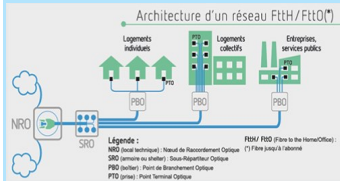




# DURÉE MOYENNE D'UN DÉPLOIEMENT DE FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'ABONNÉ (FttH) - 18 mois



## CONCEPTION ÉTUDES

8 mois

### ÉTUDES SOMMAIRES (APS) (3 mois)

Détermination des emplacements des infrastructures  
Identification des dessertes aériennes et/ou souterraines  
Relevés de boîtes aux lettres

### ÉTUDES DÉTAILLÉES (APD) (5 mois)

Études plus approfondies et démarches administratives (DP, PC, DICT,...)  
Vérifications terrain des infrastructures disponibles

## RÉALISATION TRAVAUX

7 mois

### INFRASTRUCTURE DE TRANSPORT

Nœud de raccordement optique (NRO) (shelter)  
Point de Mutualisation (PM) (armoire)

### INFRASTRUCTURE DE DESSERTE ou DISTRIBUTION

Point de Branchement Optique (PBO) (armoire de rue)  
**HORIZONTALE** (domaine public)  
Aérien et/ou souterrain (poteaux télécom ou fourreaux)  
**VERTICALE** (propriété privée)  
Desserte sur façade d'immeuble, etc...  
(façade + immeuble)

## GEL RÈGLEMENTAIRE

3 mois

sem@fibre77 commercialise son réseau auprès des fournisseurs d'accès à Internet (offre de gros).

Durant cette période de 3 mois, imposée par l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP), les infrastructures de transport de données Internet sont inactives.

**Pendant cette période, aucun raccordement ne peut être effectué.**

## COMMERCIALISATION RACCORDEMENTS

4 semaines

Les FAI commercialisent leur réseau auprès du client final, qui doit :

### CHOISIR UN FAI

### PRENDRE UN ABONNEMENT AUPRÈS D'UN FAI

Il est alors procédé aux :

### RACCORDEMENT EXTÉRIEUR

### RACCORDEMENT INTÉRIEUR

Fibre  
optique  
jusqu'à  
l'abonné



18 MOIS